

PROJET

GRAND ARRAS

VIVRE EN 2030

MISE À JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

39 COMMUNES

Approbation

Vu pour être annexé

en date

du 01 mars 2024

Pour le Président

le Vice-président délégué

à l'urbanisme

Alain VAN GHELDER

ANNEXES

Servitudes d'utilité publique

WAILLY

Légende

Servitudes de passage

ES

Cantonnement de gaz

24

Ligne électrique

24

Déducteur électrique

25

Cantonnement de liquide

25

Périétreinte cantonnement de liquide

EL2

Chemin de talage

Servitudes d'alignement

T1

Chemin de fer

EL7

Servitudes d'alignement

EL12

Interdiction d'accès routier express

Servitudes d'abandon ou de voisinage

ENT1

Périétreinte servitudes relatives aux cimetières

ENT1

Servitudes relatives aux cimetières

Servitudes de classement ou de protection

AC1

Monuments historiques (MH)

AC1

Périétreinte MH

AC2

Bien classé et inscrits

T5

Servitude aéronautique (général)

T5

Servitude aéronautique (zone de déviation autour des pistes)

PT1

Protection centre de réception et d'émission radioélectrique contre les perturbations radio

PT2

Protection centre de réception et d'émission radioélectrique contre les obstacles

PT3

Réseaux de télécommunication

EE

Caplage d'eau potable

EE

Périétreinte de protection de captage

Périétreinte servitude

Périétreinte rattachée

Périétreinte dérogée

PP2

Servitudes relatives aux installations classées

PRI2

Périétreinte PRI2

Ententeur soumise à PRI2

La servitude EE relative à la protection des équipements spécifiques n'apparaît pas représentée sur cette carte mais est reprise dans le plan des servitudes. Pour connaître les sites impactés par celle-ci, se référer à la liste des servitudes annexes de présent document.

A proximité des servitudes EE et EE relative sous-report, pour plus de détails, voir l'annexe préférentielle annexes de présent document.

